



# RAPPORT D'AUDIT INTERNE

## Période : 01 janvier – 30 juin 2021

Version définitive

A blue handwritten signature or mark.

SEPTEMBRE 2021

## Table des matières

SIGLES.....	3
LETTRE DE TRANSMISSION .....	4
1. INTRODUCTION .....	5
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	5
3. ETENDU DE NOS TRAVAUX .....	5
4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE .....	5
5. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	5
Nos contrôles ont été satisfaisant.....	6
6. CONCLUSION.....	7

## SIGLES

**CERSA** : Centre d'Excellence Régional sur le Sciences Aviaires

**UL** : Université de Lomé



## **LETTRE DE TRANSMISSION**

**Lomé, le 15 septembre 2021**

***Monsieur le Président du Comité  
d'audit du CERSA***

**Lomé - Togo**

**Objet** : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle au titre de nos travaux comptant pour la période allant du 07 mai au 31 décembre 2020.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



**Gbétondji Michel GNIMASSOUN**  
Personne Ressource en Audit Interne

## **1. INTRODUCTION**

Depuis le 07 mai 2020, le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé a commencé la mise en œuvre du **deuxième projet des Centres d'excellence de l'enseignement supérieur africain pour l'impact sur le développement (IDA Crédit 6512-TG / IDA Grant D536)**.

Conformément aux missions assignées à l'audit interne dans la mise en œuvre dudit projet, nous avons procédé au contrôle du respect des conditions restrictives prévue dans l'accord.

En effet un certain nombre d'activités doivent être mises en œuvre dans les six premiers d'entrée en vigueur de l'accord. Ces activités constituent des restrictives pour la mise en œuvre du projet. Nos travaux sont donc consacrés au respect de ces restrictions.

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de la cohérence des différents états comptables.

## **3. ETENDU DE NOS TRAVAUX**

Nos travaux couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.

## **4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE**

Mis à part le contexte de la pandémie liée à la COVID-19, la période sous revue n'a pas connu de faits significatifs.

## **5. DEROULEMENT DE LA MISSION**

Afin d'atteindre l'objectif de la mission, nous avons procédé à l'entretien avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la subvention.

La mission s'est déroulée à la direction du CERSA dans le respect des normes éditées par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Ce travail nous a permis de nous assurer de ce qui suit :

**5.1. Rapprochement des relevés bancaires de 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERSA Impact.**

Nous avons procédé à ce rapprochement afin de nous assurer de la cohérence des états de rapprochement élaborés par le Spécialiste en Gestion financière du CERSA Impact.

Notre contrôle issu de ce rapprochement a été satisfaisant.

**5.2. Contrôle de cohérence des mouvements débiteurs de la Banque avec les mouvements du compte de charges sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021 issus de la comptabilité de CERSA Impact.**

Pour nous assurer de la cohérence entre les retraits de la banque et des charges, nous avons procédé au rapprochement des mouvements débiteurs du relevé bancaire aux mouvements du compte de charges.

Notre contrôle de cohérence a été satisfaisant.

**5.3. Contrôle sur pièces**

Nous avons exercé un test de contrôle sur pièces par échantillonnage des paiements de factures relatives aux marchés.

Nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives dans notre contrôle.

**5.4. Contrôle des DRF :**

Nous avons également procédé au contrôle des DRF établies courant la période sous revue.

Nos contrôles ont été satisfaisant.

## 5.5. Suivi des recommandations des audits antérieurs

N°	RECOMMANDATIONS	RESPONSABILITE DE MISE EN ŒUVRE	ECHEANCE	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
1	Nous recommandons au CERSA de faire diligence pour la tenue de toutes les réunions du Comité National de pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues.	Directeur	31/12/2021	Réalisé
2	Mettre à jour sans délai le dossier du personnel	Spécialiste en gestion financière/Comptable	Immédiate	Réalisé
3	Prendre des dispositions pour enregistrer le contrat du personnel	Spécialiste en Gestion Financière	31/12/2021	En cours de réalisation
4	Prendre des dispositions nécessaires pour évaluer le personnel	Directeur	31/12/2021	En cours de réalisation
5	Nous recommandons au projet de veiller à l'élaboration des bons de commandes avant l'émission des factures pour les besoins de transparence des procédures	Spécialiste en Gestion financière/Comptable	Immédiate	En cours de réalisation
6	Exiger à l'avenir auprès des bénéficiaires toutes les pièces justificatives des dépenses réalisées sur la base des allocations octroyés. En effet, toute dépense doit être justifiée par des pièces (facture d'achat, bordereau de réception, décharge du règlement etc) permettant à l'audit de s'assurer de son effectivité voire de sa matérialité	Spécialiste en gestion financière/Comptable	Immédiate	En cours de réalisation

## 6. CONCLUSION

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERSA pour la disponibilité et la collaboration.

